

Ketty HECTOR

Grand Port Maritime Guadeloupe

Document généré le mardi 25 août 2026 à 16:53

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 21/08/26	24/08/26	1479	23	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
France Antilles - Ed. Guadeloupe	Intégrale	24/08/26 à 08h40		2/3		
BOAMP	Intégrale	21/08/26 à 20h10	23/08/26	3/3	26-82504	<u>26-82504</u>
JOUE	Intégrale	21/08/26 à 20h10	25/08/26	3/3	26-82504	<u>585734-2026</u>

Service : SAM**Référents : Ketty HECTOR****Classification CPV :**Principale : **45252124** - Travaux de dragage et de pompage**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES****GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE**

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex

Tél : 05 90 68 62 92

SIRET 79453852000014

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice : Activités portuaires ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	NIVELLEMENT DES QUAIS CONTENEURS - RELANCE
Référence	202606251308
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure avec négociation
Lieu principal d'exécution	FRY10 - Guadeloupe
Lieu d'exécution	Jarry 97122 Baie-Mahault
Durée	24 mois à compter du 01/10/26
Description	Dans le cadre des aménagements de ses infrastructures, le GPMG a pour projet de disposer de 300 ml de quai avec un tirant d'eau admissible de 15m pour les lignes PCRF XL
Code CPV principal	45252124 - Travaux de dragage et de pompage La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont acceptées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 5 000 000,00 €
Options	Oui Voir article 6.4 du CCAP
Reconductions	Non
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Aucun
Financement	Fonds GPMG et financement FEDER
Forme juridique	Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution (En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Pas de condition particulière
Conditions de participation	Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

et nombre maximal : 3

Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : Oui

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Candidatures

Remise des candidatures le **07/09/26 à 12h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,

soit le **07/09/26 à 18h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : Les modalités de la négociation sont précisées à l'article 4 du RC.

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : Fonds GPMG et financement FEDER

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Avance forfaitaire prévue

Retenue de garantie prévue

Visite des lieux recommandée. Personne à contacter : voir article 2 du RAPC

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF

DE GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers, 97100 BASSE-TERRE,
 tél. : 05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr.
 Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «
 Télérecours citoyens » accessible par le site internet : [www. telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)
 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé
 précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de
 Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon
 une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant
 l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de
 rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). -
 Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent
 la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans
 les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions
 décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Soit d'un recours en
 contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil
 d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à
 compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre
 mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds
 communautaires : Oui

Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :
 FEDER

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être
 obtenus

Grand Port Maritime Guadeloupe

Madame Marie-Josée Tramis

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 97165 Pointe-à-Pitre

Tél : 05 90 68 62 92

marchespublics@port-guadeloupe.com

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «
 Télérecours citoyens » accessible par le site internet : [www. telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant
l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 21/08/26 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.

Guadeloupe

Marches-Publics.info V9.7